

Comment gérer votre argent



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Comment faire durer votre argent | 3 |
| Prévoyez votre budget | 4 |
| Budget mensuel..... | 5 |
| Le paiement des factures | 6 |
| Les prêts bancaires et les crédits | 12 |
| Les offres spéciales et les publicités ... | 13 |
| Comment réduire vos dépenses | 14 |
| Si vous ne pouvez pas payer | 16 |
| Vous pouvez demander de l'aide..... | 17 |
| Les assurances | 18 |
| L'euro est utilisé dans de nombreux pays | 19 |



Ce guide est publié par la Délégation finlandaise à la consommation et le Centre Facile à Lire (Selkokeskus).
Groupe de travail : Hannu Virtanen, Leealaura Leskelä, Riitta Jalkanen, Sanna Helesuo
Rédaction : Leealaura Leskelä
Traduction en français : Anne Vagner
Maquette : Hannu Virtanen
Illustrations : Eppu Ruoranen
Photos : Patrik Lindström
Imprimerie : KS Paino Oy 2010



Comment faire durer votre argent

Vous voulez être riche ?
Peu de gens ont assez d'argent
pour pouvoir acheter tout ce qu'ils veulent.
Beaucoup ont du mal
à faire durer leur argent.

Le meilleur moyen
de faire durer votre argent
est de prévoir votre budget
pour éviter de faire des achats inutiles
ou d'être surpris par les factures.

Ce guide explique
comment prévoir votre budget.
Si vous y prenez bien,
vous pourrez faire durer votre argent.

Prévoyez votre budget

Voyez comment vous utilisez votre argent. Si vous êtes conscient de vos dépenses, vous pourrez réfléchir à ce que vous voulez vraiment faire de votre argent.

Certaines dépenses sont fixes, c'est-à-dire régulières, par exemple le loyer, la facture d'électricité, les assurances et les abonnements de train ou de bus. Comme ces dépenses sont régulières, vous pouvez les prévoir mais il n'est pas facile de contrôler leur montant.

D'autres dépenses sont variables : L'alimentation, les vêtements ou les passe-temps sont des dépenses que vous pouvez contrôler. Vous pouvez ainsi décider quel prix payer pour un manteau ou pour vos loisirs. Pour les achats les plus importants, vous pouvez mettre de l'argent de côté.

Évaluez vos revenus et vos dépenses

Sur la page suivante, il y a un tableau pour vous aider à calculer vos revenus et vos dépenses.

Comment remplir le tableau:

1. Commencez par calculer vos revenus. Indiquez dans le tableau tous les revenus que vous percevez au cours d'un mois : votre salaire ou votre retraite, les allocations familiales, l'aide au logement, une bourse d'études, etc. Puis calculez le total de vos revenus mensuels.

2. Ensuite, évaluez vos dépenses. Indiquez d'abord dans le tableau



Les dépenses variables sont par exemple les achats de vêtements.

toutes les dépenses mensuelles fixes, comme le loyer. Certaines factures sont envoyées moins d'une fois par mois. Si la facture d'électricité, par exemple, ne vient que tous les trois mois, il faut calculer votre consommation mensuelle d'électricité. Ensuite, calculez le total des dépenses mensuelles.

Indiquez ensuite dans le tableau les dépenses variables.

Il est plus facile de calculer les dépenses variables si vous conservez les factures et les tickets de caisse au cours du mois.

Faites un budget

Après avoir suivi vos revenus et vos dépenses pendant un mois, vous pouvez faire un budget.

Votre situation financière est équilibrée si vos dépenses n'excèdent pas vos revenus. Dans le cas contraire, demandez-vous quelles économies vous pouvez faire.

Budget mensuel

REVENUS

TOTAL POUR
LE MOIS

| | |
|---------------------------|--|
| Salaire ou retraite | |
| Allocations ou indemnités | |
| Autres revenus | |
| TOTAL | |

DÉPENSES

SEMAINE 1

SEMAINE 2

SEMAINE 3

SEMAINE 4

TOTAL POUR
LE MOIS

| | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Logement (loyer, remboursement du prêt immobilier, factures d'électricité et d'eau, etc.) | | | | | |
| Transport (abonnements de bus, etc.) | | | | | |
| Assurances (assurance multirisque-habitation, etc.) | | | | | |
| Notes de téléphone | | | | | |
| Alimentation | | | | | |
| Frais médicaux (traitement médicamenteux permanent, soins réguliers, etc.) | | | | | |
| Vêtements | | | | | |
| Redevance télévision | | | | | |
| Hobbies et loisirs | | | | | |
| Divertissements (journaux, livres, cinéma, Internet, etc.) | | | | | |
| Hygiène et produits de beauté | | | | | |
| Gros achats (meubles, électroménager, etc.) | | | | | |
| Autres dépenses occasionnelles (cadeaux, textiles pour la maison, ameublement, etc.) | | | | | |
| TOTAL | | | | | |

Le paiement des factures

Les règles de paiement des factures ont récemment changé, car la Finlande a adhéré à l'Espace unique de paiement en euros (SEPA). Désormais, les paiements se font de la même manière dans toute l'Union européenne. C'est pourquoi les numéros de compte finlandais vont être convertis en numéros internationaux au format IBAN. Les nouveaux numéros de compte IBAN sont plus longs que les anciens. En Finlande, ils commencent par le code national FI. Voyez avec votre banque quel est votre numéro de compte IBAN.

La loi oblige maintenant le détenteur d'une carte de paiement à prendre grand soin de sa carte.

Par exemple, il ne faut pas la garder dans le même sac ou le même portefeuille que le code secret.

Généralement, vous pouvez payer vos factures sur votre banque en ligne ou à un guichet automatique.

Les paiements aux guichets ordinaires des banques sont chers, car la plupart des banques font payer pour ce service. Les paiements effectués sur une banque en ligne ou à un guichet automatique bancaire sont moins chers.

Même si les nouveaux moyens de paiement peuvent sembler difficiles au début, vous apprendrez à les utiliser en vous exerçant.

Payez vos factures à temps

Si vous ne payez pas vos factures à temps, vous devrez payer des intérêts de retard à l'auteur de la facture, ce qui vous reviendra plus cher. Oublier ses factures coûte cher !

Chez vous, gardez au même endroit les factures et les relevés de compte de la banque. Cela vous permettra de les trouver facilement pour ne pas oublier de payer ce que vous devez.



Il est pratique de payer par carte, par exemple au restaurant. Si vous avez une carte de paiement, vous devez en prendre grand soin.



Aujourd'hui, la plupart des Finlandais utilisent leur banque en ligne pour payer leurs factures.

La banque en ligne

Les banques proposent de nombreux services en ligne. Vous pouvez par exemple payer des factures ou suivre les transactions sur votre compte. Le plus souvent, la banque en ligne est aussi le moyen le moins cher de payer les factures.

Pour pouvoir utiliser ce service, vous devez avoir une connexion Internet et signer une convention de banque en ligne. La banque vous donnera alors un mode d'emploi, des identifiants et des mots de passe. L'utilisation de la banque

en ligne coûte un peu d'argent.

Les banques peuvent aussi proposer un service de factures électroniques (e-factures) aux utilisateurs de la banque en ligne. Une e-facture est envoyée directement à la banque en ligne, c'est pourquoi vous ne la recevez pas par la poste. Pour utiliser ce service, il faut signer une convention avec la banque. Vous pouvez aussi demander à la banque de vous informer quand elle reçoit une e-facture.

Renseignez-vous auprès de votre banque sur la banque en ligne et les factures.

Autres modes de paiement

Les guichets automatiques

Pour payer vos factures, vous pouvez utiliser les guichets automatiques des banques et des magasins. Le plus facile est de payer les factures avec code-barres. Comme ce code contient toutes les données relatives à la facture, vous n'avez pas besoin de les saisir. S'il n'y a pas de code-barres sur la facture, saisissez les données sur le guichet automatique. L'utilisation des guichets automatiques coûte un peu d'argent. Si vous utilisez un guichet automatique à la banque, vous pouvez demander au personnel de vous montrer comment faire.



Les virements automatiques

Pour les paiements récurrents, vous pouvez demander à votre banque d'effectuer des virements automatiques. Vous lui donnez alors une procuration, c'est-à-dire l'autorisation de payer les factures directement à partir de votre compte à la date d'échéance. Vous devrez avoir assez d'argent sur votre compte à cette date d'échéance.

Dans l'espace SEPA, on peut aussi effectuer des virements automatiques. À la différence des virements automatiques finlandais, vous donnez une procuration directement à l'auteur de la facture au lieu de la donner à la banque. Ces deux modes de virement existeront en parallèle au moins jusqu'en 2013.

Les services de paiement

Dans certaines banques, il est possible de payer vos factures en utilisant le service de paiement. Dans ce cas, vous apportez ou envoyez la facture à la banque,

qui la paie en prélevant la somme sur votre compte. La banque fait payer ce service.

Le paiement à un guichet de banque

Le moyen le plus cher de payer les factures est d'aller à un guichet de banque. Le prix de ce service varie selon les banques, mais il peut atteindre sept euros par facture.

Les cartes de paiement

Aujourd'hui, on règle souvent les achats par carte. Il existe plusieurs types de cartes de paiement, qui ont chacune leurs avantages. Voyez avec votre banque quel type de carte vous convient et quels en sont les avantages et les coûts.

Aujourd'hui, la plupart des cartes de paiement sont des cartes à puce. Une puce contient des données et rend l'utilisation de la carte plus sûre. Les cartes à puce sont internationales,

c'est-à-dire qu'on peut les utiliser pour payer aussi à l'étranger. Les nouvelles cartes à puce peuvent être des cartes de débit, des cartes de crédit ou des cartes combinées.

La carte de débit

La carte de débit est une carte à puce qui permet de payer vos achats directement à partir de votre compte. La somme est prélevée sur votre compte au plus tard deux ou trois jours après le paiement. Vous devez veiller à avoir assez d'argent sur votre compte pour couvrir la somme. Autrement, vous risquez d'être à découvert.

Les banques proposent aussi des cartes de paiement qui empêchent de se retrouver à découvert. C'est par exemple le cas de la carte Visa Electron. Quand vous l'utilisez pour payer, l'appareil vérifie au moment du paiement que vous avez assez d'argent sur votre compte. Vous ne risquez donc pas d'être à découvert. Cependant, vous ne pouvez pas utiliser la carte Visa Electron partout.

La carte de crédit

Il existe des cartes de crédit traditionnelles et des cartes de débit différé. Les cartes Visa et MasterCard sont des cartes de crédit. Quand vous payez par carte de crédit, la somme n'est pas immédiatement prélevée de votre compte, mais vous recevez chez vous une facture à payer plus tard. Quand vous faites des achats par carte de crédit, vous devez payer des intérêts sur le crédit. En revanche, il n'y a pas d'intérêts à payer pour utiliser une carte de débit différé.

La carte combinée

La plupart des cartes de crédit sont « combinées », car elles combinent les propriétés d'une carte de débit et de crédit. Quand vous payez avec une carte combinée dans un magasin ou à un guichet automatique, vous pouvez choisir de payer à partir de votre compte (débit) ou par carte de crédit (crédit). Choisissez attentivement. La fonction « débit » vous permet de mieux suivre vos dépenses.

Les cartes bancaires nationales

En Finlande on peut utiliser les cartes bancaires nationales, mais ce ne sera peut-être plus le cas à l'avenir. En Finlande, ces cartes peuvent être utilisées pour payer dans les magasins et aux guichets automatiques, mais aussi pour prendre des espèces aux distributeurs. Ces cartes ne permettent pas de payer à l'étranger.

Les cartes de paiement des magasins

Certains magasins proposent à leurs clients des cartes de paiement qui peuvent combiner les fonctions des cartes de débit et de crédit. C'est par exemple le cas de la carte de paiement de S-Pankki et de la carte Plussa-kortti. Les cartes de paiement des magasins fonctionnent comme les autres cartes de paiement. Pour les obtenir, il faut remplir certaines conditions. Renseignez-vous auprès du service clientèle du magasin.

Aux distributeurs de billets et sur les lecteurs de cartes, « CREDIT » signifie qu'une facture vous sera envoyée chez vous, et « DEBIT » signifie que la somme est prélevée sur votre compte immédiatement ou au plus tard deux ou trois jours après l'achat.



Vous pouvez retirer des espèces aux distributeurs de billets.

Les espèces

Si vous avez une carte bancaire ou une carte de crédit, vous pouvez retirer des espèces sur votre compte à un distributeur de billets. Le retrait d'espèces à un distributeur n'est pas forcément gratuit. Le prix varie selon le type de carte. De nombreuses banques ne font pas payer le retrait d'espèces aux distributeurs Otto, mais seulement aux autres distributeurs. Certaines banques font payer l'utilisation des distributeurs Otto.

Payer en toute sécurité

Soyez prudent quand vous payez par carte. Aucun intrus ne doit voir le code secret. Apprenez-le par cœur. Selon la nouvelle loi sur les services de paiement, vous ne devez pas garder votre carte de paiement et son code au même endroit, par exemple dans votre portefeuille ou votre sac.

Si vous perdez votre carte, téléphonez immédiatement au service d'opposition pour empêcher que quelqu'un d'autre ne l'utilise.

Numéro du service d'opposition, si vous appelez de Finlande : 020 333
Numéro du service d'opposition, si vous appelez de l'étranger : +358 20333

Conservez le numéro du service d'opposition dans la mémoire de votre téléphone ainsi que sur un papier.

Si vous perdez votre carte de paiement, faites opposition immédiatement en téléphonant au service d'opposition.





Il est de plus en plus fréquent de payer avec un lecteur de cartes.

Comment payer avec une carte à puce ?

1. Introduisez la carte dans le lecteur de cartes et suivez les instructions.

2. Si vous avez une carte combinée, il faut choisir le mode de paiement. Le lecteur vous demande si vous souhaitez payer par débit ou par crédit. Faites votre choix.

3. Tapez le code PIN à quatre chiffres. Cachez le clavier de l'autre main pour que personne ne voie le code. Enfin, appuyez sur le bouton vert Enter ou OK. Le lecteur indique à quel moment vous pouvez retirer votre carte.



Le payeur introduit lui-même la carte dans le lecteur.



Pour protéger le code secret, vous pouvez le taper d'une main et cacher le clavier de l'autre main.

Les prêts bancaires et les crédits

Parfois, on peut avoir besoin d'un prêt bancaire, par exemple pour acheter un logement ou une voiture.

En tant qu'emprunteur, vous devez bien vérifier que vous avez les moyens de rembourser le prêt et les intérêts. Si le taux d'intérêt est élevé, ce sera cher.

Prêts bancaires

Demandez des offres de prêts à plusieurs banques, puis comparez les taux d'intérêt et les conditions de paiement.

Vous ne pouvez pas emprunter une grosse somme sans garantie. La garantie peut être par exemple un logement ou la caution d'une personne. L'État peut aussi se porter caution pour une partie de votre prêt immobilier. Si vous ne pouvez pas rembourser, la banque peut prendre la garantie ou demander à celui qui s'est porté caution de payer la dette. C'est pourquoi il faut toujours bien réfléchir avant de se porter caution pour quelqu'un.

Un prêt bancaire est remboursé en plusieurs versements, par exemple une fois par mois, ou plus rarement. En plus du montant du prêt, vous devrez payer les intérêts, qui sont compris dans les versements.

Si vous prenez trop de prêts ou de crédits, vous risquez de vous retrouver dans une situation où vos revenus ne suffiront pas à rembourser.

Crédit à la consommation

Un magasin peut vous proposer un crédit si vous achetez quelque chose de cher. Dans ce cas, vous ne payez pas d'un seul coup, mais en plusieurs fois, par plus petites sommes. Vérifiez quels sont les intérêts du crédit et les autres frais éventuels. Un crédit à la consommation peut être cher si le taux d'intérêt est élevé. Votre banque peut aussi vous accorder un crédit à la consommation.

Les prêts rapides

Beaucoup d'établissements de crédit et d'entreprises proposent des prêts rapides. On peut obtenir un prêt rapide vite et facilement, mais cela revient souvent cher, car le taux d'intérêt et les frais sont élevés. Les intérêts sont souvent bien plus élevés que pour un prêt bancaire. En prenant plusieurs prêts rapides, vous risquez d'avoir des problèmes si vous n'arrivez pas à rembourser. Demandez-vous bien si vous pourrez rembourser le prêt, mais aussi les intérêts.



Vous pouvez apposer un autocollant Ei mainoksia, kiitos (« Pas de pub ») sur votre boîte à lettres.



Les offres spéciales et les publicités

Vous pouvez recevoir des offres spéciales et des publicités de toutes parts, par la poste ou par téléphone. C'est ce qu'on appelle la publicité directe. Il faut lire attentivement ces offres spéciales ou ces publicités. Si un produit cher est proposé à un prix très bas, il peut s'agir d'une escroquerie.

La vente par correspondance

Quand vous faites des achats par correspondance, le produit vous est envoyé par la poste. En général, vous payez après coup. Si vous n'êtes pas satisfait, vous pouvez retourner le produit dans les quinze jours sans avoir à payer. Le produit doit alors être inutilisé. Dans ce cas, vous n'avez pas à payer la facture. Si vous décidez de retourner le produit alors que vous avez déjà payé, vous pouvez être remboursé.

Les achats en ligne

Beaucoup de produits sont en vente sur Internet. Le plus souvent, les achats en ligne sont sûrs. En général, vous devez payer le produit avant qu'on ne vous l'envoie par la poste. Vous risquez cependant de payer

pour un produit qui ne vous sera pas envoyé. Demandez-vous si le site de vente en ligne paraît fiable. N'achetez rien sur le site si le vendeur n'indique pas son nom ni ses coordonnées. N'achetez rien non plus si l'adresse du vendeur n'est qu'un numéro de boîte postale.

Si vous réglez des achats en ligne par carte de crédit, vous risquez que les données de votre carte tombent entre de mauvaises mains.

Vous pouvez refuser la publicité directe

Vous pouvez refuser la publicité directe pour éviter les envois de publicités par la poste, et les appels de télévendeurs. À la poste, vous pouvez remplir un formulaire qui interdit de distribuer des publicités chez vous, même si votre nom et votre adresse sont sur l'enveloppe.

Vous pouvez refuser les appels de télévendeurs en appelant le 0600 13404. Vous pouvez aussi apposer l'autocollant Ei mainoksia, kiitos (« Pas de pub ») sur votre boîte aux lettres.

Comment réduire vos dépenses

La meilleure manière d'économiser est de réfléchir à ce que vous voulez vraiment et à ce dont vous avez besoin.

Ainsi, vous ne ferez pas d'achats inutiles. Vous pouvez déjà faire de petites économies, car les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Prévoyez vos achats d'aliments

Avant d'aller faire les courses, planifiez vos achats.

Achetez à manger pour plusieurs jours, pour éviter de faire les courses tous les jours.

Certains aliments comme le riz ou les conserves se gardent longtemps. Vous pouvez en acheter beaucoup en offre spéciale pour faire des réserves. Vous ne pouvez pas stocker les aliments qui s'abîment facilement.



Avant d'aller faire les courses, faites une liste d'achats.

N'en achetez donc pas trop à la fois. Regardez la date limite de consommation sur l'emballage.

Prenez soin de vos vêtements

Réfléchissez à vos besoins vestimentaires et n'achetez que des vêtements qui vous plaisent. Vos vêtements resteront plus longtemps en bon état si vous suivez les conseils de lavage sur l'étiquette.

Apprenez à les raccommoder pour ne pas devoir en acheter souvent.

Transports à prix avantageux

En général, une voiture revient cher. Utilisez les transports en commun et déplacez-vous en vélo ou à pied quand c'est possible.

Si vous prenez le bus ou le train plusieurs fois par semaine, cela vaut la peine d'acheter un carnet de tickets ou un abonnement.

Contrôlez vos notes de téléphone

Vous pouvez réduire vos notes de téléphone si vos appels sont brefs. Votre facture s'alourdira si vous appelez des numéros de service payants ou si vous participez à des votes par téléphone. Un texto ne coûte pas cher, mais si vous en envoyez beaucoup tous les jours, vous risquez d'être surpris par la facture. Les prix des textos varient selon votre contrat avec votre opérateur de téléphonie mobile.

Il peut être difficile d'évaluer votre facture de téléphone. C'est pourquoi il est raisonnable de passer un contrat avec votre opérateur pour limiter vos factures. Vous pourrez alors téléphoner pour une certaine somme.



Au marché aux puces, vous trouverez des vêtements et des meubles d'occasion pas chers.



Si vous cuisinez à la maison, vous pouvez faire d'importantes économies.



Lorsque c'est possible, utilisez les transports en commun.



Si vous téléphonez beaucoup, vous pouvez avoir une grosse facture de téléphone à la fin du mois.

Ensuite, le téléphone sera bloqué jusqu'à ce que la facture soit payée. Vous pouvez néanmoins appeler le numéro d'appel d'urgence même si votre téléphone est bloqué.

Vous pouvez aussi acheter une carte prépayée pour votre téléphone. C'est un abonnement que vous payez à l'avance pour ne pas téléphoner au-dessus de vos moyens. Les cartes prépayées sont en vente dans les kiosques ou dans les boutiques des opérateurs.

Réduisez vos frais de logement

Vous pouvez contrôler vous-même beaucoup de dépenses liées à votre logement. Vous pouvez diminuer votre facture d'électricité en utilisant moins les appareils électriques.

Éteignez les lampes et la télévision quand vous n'en avez pas besoin. Ne laissez pas votre sauna électrique chauffer trop longtemps, car il consomme beaucoup d'énergie.

Vous pouvez aussi réduire votre facture d'eau si le montant est basé sur votre consommation. Si vous évitez de rester trop longtemps sous la douche ou de prendre des bains trop souvent, votre consommation d'eau diminuera.

Quand vous achetez de nouveaux appareils électroménagers, comparez leur consommation d'eau et d'électricité. Souvent, il vaut mieux choisir un appareil qui économise l'eau et l'électricité, même si le prix d'achat est un peu plus élevé.

Si vous ne pouvez pas payer

Une facture ou une dette doit toujours être payée. Plus vous attendez après la date d'échéance pour payer une facture ou une dette, plus cela vous coûte cher, car des intérêts de retard s'ajoutent tout le temps. Si vous avez du mal à payer une facture ou une dette, contactez immédiatement le créancier pour lui expliquer votre situation.

Le recouvrement des dettes

Si vous ne payez pas votre facture ou votre dette au plus tard à la date d'échéance, le créancier vous envoie une lettre de rappel. Après un ou deux rappels, il peut contacter un bureau de recouvrement. Avec le bureau de recouvrement aussi, vous pouvez négocier un nouveau plan de paiement. En plus de la facture, vous devrez payer les frais de recouvrement et des intérêts de retard.

Une dette peut être payée par exécution forcée

Si vous ne payez pas votre facture, le créancier peut s'adresser au tribunal de première instance. Le tribunal peut alors rendre un jugement qui permet au créancier de recouvrer la dette, en faisant prélever la somme directement sur vos revenus

par l'intermédiaire du service d'exécution forcée. Cela signifie que l'on prélève une partie de votre salaire après impôts pour payer la dette. On peut également saisir vos biens, mais pas les aides sociales ni les allocations.

Les paiements recouverts en priorité

Certains paiements sont recouverts plus vite que les autres, par exemple les amendes, les contraventions, les impôts, les factures de la crèche, les frais médicaux, ou encore l'assurance tierce collision. Une exécution forcée est alors possible sans décision de justice.

Vérification de votre situation financière

Si vous négligez de payer vos factures ou vos dettes, vous risquez un incident de paiement et une inscription au fichier des mauvais payeurs. Dans ce cas, il vous sera difficile d'obtenir un nouvel emprunt bancaire ou une carte de crédit, peut-être même un abonnement de téléphone ou une connexion Internet. On peut aussi vérifier votre situation financière quand vous postulez pour un nouvel emploi ou que vous souhaitez louer un logement. Les informations restent dans le fichier pendant deux à quatre ans.

Si vous avez du mal à gérer votre argent, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller en matière d'endettement.



Vous pouvez demander de l'aide

En cas de difficultés financières, vous pouvez demander de l'aide et des conseils. Ne vous laissez pas dépasser, mais faites-vous aider à temps. Rembourser une dette au moyen d'une autre dette n'est pas non plus une bonne solution, car cela ne fait qu'aggraver votre situation.

Accord avec le créancier

Si vous avez trop de mal à payer vos factures ou à rembourser vos dettes, commencez par contacter le créancier. Vous pouvez par exemple convenir de rembourser la dette par plus petites sommes. Vous pouvez aussi convenir de ne pas payer les amortissements pendant quelques mois, mais vous devrez continuer à payer les intérêts pendant cette période.

Conseils en matière de finances et d'endettement

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le conseiller en matière de finances

et d'endettement de votre commune.

Les conseils sont gratuits.

Pendant la réunion, un conseiller examine avec vous votre situation financière et réfléchit à la manière de gérer vos factures et vos dettes. Le conseiller peut aussi être présent lors des négociations avec le créancier. Les paroisses et certaines organisations proposent aussi des conseils gratuits dans ce domaine.

Assistance sociale

Si votre salaire, votre retraite ou vos autres revenus ne vous suffisent pas pour vivre, contactez le bureau d'aide sociale de votre commune. Si vous ne pouvez pas subvenir à vos besoins, vous pouvez avoir droit à une assistance sociale. Il faudra alors examiner vos revenus et vos dépenses, et évaluer l'aide dont vous avez besoin. Au bureau d'aide sociale, vous pouvez aussi vous renseigner sur les possibilités de financer les dépenses inévitables et imprévues.

Conseils en matière de finances et d'endettement

Délégation à la consommation : www.kuluttajavirasto.fi

- Informations en matière de finances et d'endettement
- Informations pour gérer votre trésorerie

La « Fondation pour les garanties » www.takuu-saatio.fi

- Informations sur les cautions des prêts de désendettement
- Consultations gratuites par téléphone, du lundi au vendredi, de 10 h à 14 h, tél. 0800 9 8009

Les services en ligne des administrations

- Informations sur les services publics : www.suomi.fi
- Informations sur le service d'assistance judiciaire du ministère de la Justice : tél. 0100 86200
- Site Internet de l'organisation judiciaire, informations sur l'exécution forcée, etc. : www.oikeus.fi

Informations sur le recouvrement des paiements www.maksutmyohassa.fi

**Il est bon d'avoir
une assurance,
par exemple
en cas d'accident.**



Assurances

Les assurances servent à indemniser les suites d'un accident ou d'un sinistre.

Les assurances obligatoires

L'assurance tierce collision est obligatoire si vous avez un véhicule, c'est-à-dire une voiture, une moto ou un cyclomoteur. En cas d'accident, cette assurance couvre par exemple les dommages corporels et les dégâts sur le véhicule de l'autre personne, mais pas les dégâts sur votre propre véhicule. Pour couvrir ces dégâts-là, vous pouvez souscrire une assurance facultative.

Les assurances facultatives

L'assurance-vie et l'assurance-accidents indemnisent les dommages corporels, par exemple les blessures ou les décès dus à un accident. L'assurance multirisque-habitation protège vos biens personnels. Il existe des assurances-voyage pour les personnes et les bagages. Généralement, ce n'est pas la peine

de souscrire une assurance à part pour vos lunettes ou les appareils électroménagers. La garantie offerte au consommateur couvre la réparation ou le remplacement du produit s'il ne fonctionne pas bien.

Vérifiez les conditions de l'assurance

Quand vous souscrivez une assurance, lisez attentivement les conditions. Elles indiquent ce qui est couvert par l'assurance et quel est le montant de la franchise, c'est-à-dire la somme qui n'est pas remboursée.

Les prix des assurances varient. Réfléchissez à vos besoins et demandez une offre à plusieurs compagnies d'assurance. Comparez les conditions et les tarifs. Souvent, vous pouvez faire des économies en regroupant toutes vos assurances dans la même compagnie.

L'euro est utilisé dans de nombreux pays

L'euro est utilisé dans 17 pays de l'Union européenne :

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie.

L'euro n'est pas utilisé en Suède.

L'Estonie est passée à l'euro le 1er janvier 2011.



L'espace unique de paiement en euros (SEPA, voir pages 6 et 8) n'est pas limité aux pays de la zone euro.

Vous pouvez payer par carte à puce partout dans l'Union européenne.



Les plus gros billets sont ceux de 100, 200 et 500 euros.



17 pays d'Europe ont adopté l'euro. Ils sont en vert sur la carte.



**Ce guide explique
comment prévoir
vos dépenses
et faire durer
votre argent.**

Cette brochure est disponible sur Internet :
www.papunet.net/selko ou www.kuluttajavirasto.fi.
Vous pouvez la commander au Centre Facile à Lire
en envoyant un message à *selkokeskus@kvl.fi*
Il existe aussi une version finnoise, suédoise, anglaise et russe.

